

MAIRIE D'ENSUES LA REDONNE
DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE
ARRONDISSEMENT D'ISTRES

DECISION DU MAIRE

Objet : Contrat de prestation de service pour des « ateliers d'initiation à l'astronomie » dans le cadre de la Nuit des étoiles avec Astrogeek 13

N°2026-80

Le Maire de la Commune d'Ensues la Redonne,

Vu les articles L. 2122 - 22 et L. 2122- 23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération N° 2026-07-CM du 30 mars 2026 portant délégation générale du Conseil Municipal du Maire,

Considérant que la commune d'Ensues-la-Redonne a mis en place une programmation culturelle au sein de la médiathèque municipale « Elisabeth Badinter ».

Considérant que la médiathèque proposera le vendredi 24 Juillet 2026, dans le cadre de sa manifestation « La Nuit des étoiles », la programmation « d'ateliers d'initiation à l'astronomie » de 17h00 à 20h30 avec l'association « Astrogeek13.

Considérant que le public visé sera un public Famille.

Considérant que le montant de la prestation s'élèvera à la somme de 200 €.

DECIDE

Article 1 : De signer un contrat de prestation avec l'association « Astrogeek 13 »

Article 2 : La présente décision pourra faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif compétent territorialement dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Article 3 : Madame la Directrice Générale des services sera chargée de l'application de la présente décision, dont ampliation sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet d'Istres et à Monsieur Le Trésorier Payeur.

Fait à Ensues la Redonne,
Le 26 mai 2026

Le Maire,





CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE

n°9 07/2026

Entre les soussignés :

M : **Michel ILLAC**
 Agissant au nom de : **La Commune d'Ensuès-la-Redonne**
 Adresse : **Hôtel de Ville - 15, avenue du Général Monsabert – 13820**
 En sa qualité de : **Maire**

Appelé L'ORGANISATEUR d'une part

Et

M : **Clément FOURNIER**
 Agissant au nom de : **AstroGeek13**
 Adresse : **72 avenue Charles De Gaulle – 13 140 Miramas**
 En sa qualité de : **Président**

Appelé LE PRESTATAIRE d'autre part

Pour les prestations suivantes : « **Ateliers d'initiation à l'astronomie** » dans le cadre de la **Nuit des étoiles**.

Il a été convenu ce qui suit :

1. **Intervenant** : Shad DUSOYE+ Clément FOURNIER + 4 autres animateurs
2. **Lieu de l'intervention** : Hall de la salle de spectacle du CADRAN
3. **Date** : le 24/07/2026
4. **Installation et rangement** : Le jour même à 16h00 et rangement après la fin du Quizz à 20h30.
5. **Horaires de la prestation** : de 17h00 à 19h00 + Quizz jusqu'à 20h30.
6. **Nombre de séances** : 4 séances de 30 minutes par atelier + présence d'un QUIZZ en libre accès jusqu'à 20h30.
7. **Public** : à partir de 6 ans et un nombre maxi par séance de 8 personnes.
8. **Objectifs** : Animation d'un atelier de création de « Projecteur de constellation » et d'un atelier de réalisation de « Maquette Eclipse » + présence pour surveillance jeu QUIZZ en libre accès.
9. **Repas** : Un repas froid est prévu pour les différents intervenants qui sera livré sur le stade municipal.
10. **Montant TTC des ateliers** : 200 euros TTC
11. Règlement par mandat administratif à l'ordre de l'association « Astro-Geek 13 » dès réception de la facture accompagnée d'un RIB.
12. Prestataire non assujetti à la T.V.A.

- 13. Obligation de l'organisateur :** en sa qualité d'organisateur, il assurera et réglera les rémunérations, les charges sociales et fiscales attachées à la prestation de l'auteur.
- 14. Assurance**
Chacune des parties s'engage à vérifier que son assurance la couvre dans le cadre du déroulement de cette prestation.
- 15.** En cas de litige portant sur l'interprétation ou l'application du présent contrat, les parties conviennent de s'en remettre à l'appréciation du Tribunal Administratif compétent.
- 16.** Si le nombre de participant est nul, le contrat pourra éventuellement être reconduit.
- 17.** Le prestataire devra déposer sa facture sur le site Chorus Pro.

CONTRAT ETABLI EN DEUX EXEMPLAIRES

Signé à :

Le :

LE PRESTATAIRE :

Clément FOURNIER

Signé à : *Ensuès-La-Redonne*

Le : *26/25/2026*

L'ORGANISATEUR :

Michel ILLAC

